



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9583<sup>e</sup>** séance

Jeudi 21 mars 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Yamazaki. . . . .	(Japon)
<i>Membres :</i>	Algérie . . . . .	M. Bendjama
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Équateur . . . . .	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M. de Rivière
	Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
	Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Gatt
	Mozambique . . . . .	M. Afonso
	République de Corée . . . . .	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki
	Sierra Leone . . . . .	M. George
	Slovénie . . . . .	M. Ponikvar
	Suisse . . . . .	M. Hauri

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation au Moyen-Orient

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M<sup>me</sup> Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

**M. Pedersen** (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je souhaite « *ramadan mubarak* », un ramadan béni, à tous ceux qui l'observent.

Après 13 ans de conflit en Syrie, et malgré une année qui a vu apparaître de nouvelles voies diplomatiques, la tragique réalité est que tous les signes montrent que la situation évolue dans la mauvaise direction, y compris sur les fronts sécuritaire, économique et politique et en matière de droits humains. Je suis extrêmement préoccupé par la trajectoire que prennent les événements et par l'absence de progrès en vue d'y remédier.

Si l'on prend l'exemple de la sécurité, 13 ans plus tard, le conflit se poursuit, avec de graves violences sur de nombreux fronts et des retombées régionales continues. Rien que ce mois-ci, Israël a procédé à de nouvelles frappes, dont une qui, selon l'Iran, aurait tué un membre du Corps des gardiens de la révolution islamique. Israël affirme avoir mené plus de 50 frappes en Syrie depuis le 7 octobre. Nous avons également vu de nouveaux tirs de roquettes depuis le sud de la Syrie vers le Golan syrien occupé ; une recrudescence de la violence à Edleb, où les frappes aériennes progouvernementales, et maintenant les frappes de drones, ont repris après une pause relative et où le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, inscrit sur la liste du Conseil, a lancé des frappes de drones et mené des raids à travers les lignes de front dans des zones contrôlées

par le Gouvernement ; de nouvelles frappes de drones turcs dans le nord-est de la Syrie, avec des échanges de tirs d'artillerie et de roquettes entre les groupes d'opposition armés et les Forces démocratiques syriennes ; la mobilisation de l'armée de l'air jordanienne à sa frontière avec la Syrie, où des drones auraient été sur le point de pénétrer sur le territoire jordanien ; des échanges de tirs d'artillerie entre les forces gouvernementales et les Forces démocratiques syriennes le long de l'Euphrate ; et de nouvelles attaques de Daech qui ont tué des civils, y compris, une fois de plus, un grand nombre de civils à la recherche de truffes dans le désert.

Le conflit à Gaza et ses répercussions régionales restent une source de profonde préoccupation, et une désescalade est indispensable, à commencer par un cessez-le-feu humanitaire immédiat. La désescalade du conflit en Syrie est également urgente, en faisant fond sur les accords de cessez-le-feu existants pour parvenir à un cessez-le-feu à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015). Les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés, et les interventions menées contre les groupes désignés par le Conseil de sécurité en tant que terroristes doivent être strictement conformes au droit international humanitaire.

La Sous-Secrétaire générale présentera un exposé détaillé aux membres du Conseil sur l'aspect humanitaire, mais je vais énoncer quelques faits. Quelque 16,7 millions de personnes en Syrie ont besoin d'aide humanitaire, soit le nombre le plus élevé jamais atteint en 13 années de conflit, c'est vertigineux. Nous devons être en mesure d'atteindre les personnes dans le besoin par toutes les modalités possibles, y compris transfrontalières et à travers les lignes de front. Nous demandons instamment aux donateurs, traditionnels et non traditionnels, de contribuer généreusement à l'intervention humanitaire, y compris au relèvement rapide. Il n'est pas possible que le financement diminue alors que les besoins humanitaires augmentent. Les effets des sanctions sur les Syriens ordinaires doivent être atténués et évités. Il est particulièrement inquiétant de constater que l'excès de zèle continue d'entraver les opérations humanitaires. Plus généralement, nous observons que les services publics de base sont gravement menacés en Syrie dans des domaines tels que la santé, l'éducation et l'énergie, dans un contexte marqué par l'effondrement économique et le dépérissement des institutions. Cette situation touche déjà des millions de personnes, et les répercussions à long terme de ces tendances sur le fonctionnement de l'État, ainsi que sur les efforts pour trouver une solution politique en Syrie, devraient tous nous préoccuper.

Pendant ce temps, et comme je l'ai signalé au Conseil, on estime que plus de 100 000 personnes sont détenues arbitrairement, victimes de disparition forcée ou portées disparues. En ce qui concerne les libérations à grande échelle, les informations sur le sort des personnes portées disparues et le lieu où elles se trouvent ainsi que l'accès à tous les lieux de détention, nous n'avons constaté aucune avancée sur ces points. Des informations inquiétantes continuent de faire état d'arrestations arbitraires et d'enlèvements, ainsi que d'actes de torture, y compris des violences sexuelles, dans les lieux de détention de plusieurs régions de la Syrie. La moitié de la population d'avant-guerre continue de languir dans sa situation de déplacement ou d'exil, dans de nombreux cas depuis plus d'une décennie. Ces personnes ne reviennent pas en grand nombre et, lorsqu'on leur demande pourquoi, elles invoquent des problèmes de protection et de subsistance, qui ne sont manifestement pas suffisamment pris en compte.

Les militantes en Syrie signalent qu'elles sont de plus en plus victimes de harcèlement et de menaces de violence physique. Des Syriennes de tous horizons nous ont fait part de leur vive inquiétude après l'assassinat présumé d'une membre d'un conseil local dans le nord-ouest de la Syrie, après des mois de menaces et de harcèlement. Nous continuons d'appeler à la protection des Syriennes et à leur participation légitime et essentielle à la vie politique et civique, en particulier en ce mois de mars où nous célébrons la Journée internationale des femmes.

Après 13 ans, des manifestants descendent encore dans la rue dans certaines régions pour exprimer des griefs qui n'ont pas été réglés, notamment dans le nord de la Syrie et à Deraa ce mois-ci. Un mouvement de protestation lancé il y a huit mois à Soueïda s'est également poursuivi. Une grève générale a eu lieu ce mois-ci, et certains manifestants ont pénétré dans des bâtiments publics et les ont saccagés. Un premier manifestant a été tué et, par la suite, des informations ont fait état d'attaques de représailles non revendiquées, menées par des groupes armés anonymes contre des bâtiments des services de sécurité du Gouvernement. Par ailleurs, des manifestations ont également eu lieu à Idlib pour protester contre les abus commis par le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, qui est inscrit sur les listes du Conseil de sécurité.

Je disais auparavant que cinq armées étrangères étaient actives et présentes en Syrie. Mais en cette quatorzième année de conflit, nous pouvons maintenant dire qu'il y en a six. Il y a également une multitude d'acteurs armés, en plus des groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité. Des millions de Syriens sont répartis entre les zones qu'ils contrôlent. Je crains que plus le statu quo persistera, plus le fossé entre ces différentes régions

se creusera, rendant encore plus difficile le rétablissement de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Il ressort de nos échanges réguliers avec un large éventail d'acteurs de la société civile syrienne un sentiment fort et clair de consternation face à toutes ces tendances, comme lors du dialogue organisé ce mois-ci à Istanbul avec la participation de mon adjointe, M<sup>me</sup> Najat Rochdi, dans le cadre du Bureau d'aide à la société civile. Les Syriens sont très préoccupés par les conséquences du morcellement de la Syrie sous différentes autorités depuis près d'une génération. Nous entendons de fortes demandes en faveur de la cessation des hostilités, de la protection des civils, de la stabilisation, et du rétablissement des moyens de subsistance et des possibilités d'éducation.

Il n'y a pas de solution militaire pour régler cette myriade de problèmes ; seule une solution politique globale pourra y parvenir. Ce mois-ci, j'ai discuté de l'ampleur de la crise avec le Ministre syrien des affaires étrangères, Faysal Mekdad, avec le Président de la Commission syrienne de négociation, Badr Jamous, et avec des homologues russes, iraniens, turcs, chinois, arabes, américains et européens. Mon message était clair. Il faut débloquent le volet politique, qui est en sommeil. En ce qui concerne la Commission constitutionnelle, après avoir essayé de nombreuses options, j'ai annoncé le mois dernier (voir S/PV.9559) avoir formulé une proposition relais invitant les membres de cette Commission à organiser la neuvième session de son organe restreint à Genève en avril. La Commission de négociation a accepté l'invitation, mais pas le Gouvernement. J'ai abordé la question en détail à Damas. Depuis, j'ai eu d'autres échanges avec la Commission de négociation. Comme je l'ai répété à maintes reprises, je reste ouvert à tout autre lieu de réunion qui ferait l'objet d'un consensus entre les parties syriennes et l'hôte, et je poursuis le dialogue. Mais en attendant de trouver un éventuel consensus, je continue d'appeler les membres de la Commission à se réunir à nouveau à Genève, dans le cadre d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens. J'ai également appelé les parties à se préparer sur le fond et à être prêtes à présenter des propositions constitutionnelles dès la reprise des travaux de la Commission.

En ce qui concerne les mesures de confiance progressives et réciproques, je voudrais rappeler au Conseil que des idées concrètes ont été proposées. À Damas, j'ai exhorté le Gouvernement syrien à entamer un dialogue approfondi et concret, essentiel pour que les différentes parties élaborent des mesures conjointes, réciproques et parallèles. Il est plus urgent que jamais de lancer ce processus, sans quoi les tendances que j'ai décrites ne feront que continuer d'évoluer dans la mauvaise direction plutôt que vers un environnement sain, calme et neutre.

J'ai également souligné qu'il faudra adopter, à terme, une approche plus globale qui couvre l'ensemble des problèmes et qui puisse restaurer la souveraineté de la Syrie et répondre aux aspirations légitimes de son peuple. Ces questions ne sont pas toutes entre les mains des Syriens. Certes, c'est aux Syriens qu'il appartient de déterminer leur avenir politique, mais les acteurs internationaux qui jouent un rôle prépondérant en Syrie aujourd'hui doivent également contribuer à trouver une issue à la crise. Il faut en outre que tous les acteurs syriens et internationaux fassent des compromis. Nous devons organiser des pourparlers préparatoires pour le jour où tous ces acteurs clés seront prêts à travailler sur un compromis global couvrant un large éventail de volets interdépendants. Cela nécessitera des contributions de la part des parties syriennes et de tous les groupes existants, tels que les garants du processus d'Astana, le groupe de contact arabe et le quatuor occidental, ainsi que le Conseil. J'engagerai le dialogue avec tous les acteurs clés à cet égard, car les efforts diplomatiques déployés au cours des dernières années ont montré qu'aucun acteur ou groupe d'acteurs en présence ne peut à lui seul régler cette crise. Plus vite tous les acteurs l'accepteront et seront prêts à s'asseoir à la table des négociations, mieux ce sera pour le peuple syrien fatigué, qui souffre depuis longtemps, et plus nous nous rapprocherons de la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015).

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Msuya.

**M<sup>me</sup> Msuya** (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter un généreux ramadan, *ramadan karim*, à tous ceux qui l'observent. Cette année, ce mois sacré intervient alors que la Syrie entre dans sa quatorzième année de conflit, avec toujours plus de morts et de blessés parmi les civils, notamment dans le nord, et des besoins humanitaires croissants dans tout le pays. Plus de 7 millions de personnes sont toujours déplacées et plus de la moitié de la population, soit près de 13 millions de personnes, a besoin d'une aide alimentaire.

La malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans a triplé au cours des cinq dernières années, et plus d'un demi-million d'enfants auront besoin d'un traitement vital cette année. Le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire en Syrie n'a jamais été aussi élevé depuis le début de la crise. Pourtant, le niveau de financement de notre appel humanitaire n'a jamais été aussi faible.

Alors que les familles syriennes célèbrent aujourd'hui la fête des mères, c'est l'occasion de rappeler que les femmes et les filles de tout le pays restent

confrontées à certains des pires effets de la crise humanitaire. Nos collègues en Syrie ont récemment rencontré plusieurs femmes qui marquaient le début du ramadan à Alep. Hanaa, une mère de cinq enfants qui s'occupe désormais aussi de cinq de ses petits-enfants orphelins, a déclaré que cela faisait presque un an que sa famille n'avait pas mangé de viande ou de fromage. Elle craint constamment d'envoyer ses petits-enfants à l'école le ventre vide. Une autre femme, Maha, a déclaré qu'elle était souvent obligée de faire des choix douloureux, par exemple entre des aliments de base et des médicaments pour ses enfants. Et à Edleb, Umm Ahmed, mère de 12 enfants, a expliqué à nos collègues qu'elle vivait dans une tente depuis qu'elle avait dû quitter sa maison il y a cinq ans. Elle passe ses journées avec ses enfants dans une décharge, à la recherche de matériaux à vendre pour pouvoir acheter de la nourriture. Elle n'est pas en mesure de cuisiner pour sa famille durant ce ramadan, car elle ne reçoit pas de paniers alimentaires.

Malgré les besoins énormes, la capacité de la communauté humanitaire de fournir une assistance est extrêmement limitée. Comme nous l'avons noté le mois dernier, notre appel humanitaire annuel pour 2023 a reçu moins de 40 % des financements nécessaires. Les conséquences sont dévastatrices. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a été contraint de réduire son aide alimentaire d'urgence, passant de 3 millions à 1 million de bénéficiaires par mois. Le PAM n'est plus en mesure d'atteindre qu'un tiers des personnes les plus durement touchées par l'insécurité alimentaire. Dans le nord-ouest, plus de 30 programmes d'alimentation thérapeutique ambulatoires destinés aux enfants souffrant de malnutrition ont été contraints de cesser leurs activités depuis le mois d'octobre. Plus de 75 équipes d'intervention rapide dans le domaine de la nutrition, soit environ la moitié du nombre total d'équipes, ont également suspendu leurs activités.

Pendant ce temps, les prix alimentaires et le coût de la vie continuent d'atteindre des sommets. Au cours de l'année écoulée, le coût du panier de dépenses minimum d'un ménage a doublé, les prix alimentaires ayant augmenté de plus de 140 %. Les prix de certains produits essentiels, tels que les pois chiches et les pommes de terre, ont bondi de plus de 200 %. Le salaire minimum ne couvre plus que 11 % des besoins alimentaires de base.

L'offre de services de santé vitaux est également réduite, et les prix des médicaments ont augmenté de 200 % en l'espace de deux ans. Dans le nord-ouest de la Syrie, 49 établissements de santé avaient partiellement ou totalement suspendu leurs activités à la fin de l'année dernière. Sans financement supplémentaire, on s'attend à ce que beaucoup d'autres fassent de même d'ici la fin du mois.

Dans le nord-est, les services d'orientation mis à disposition par l'Organisation mondiale de la Santé pour les personnes ayant besoin d'un appui plus avancé en matière de santé seront suspendus à la fin de ce mois. Ces services prennent en charge 8 000 à 10 000 patients par an, dont 70 % de femmes.

Nous faisons ce que nous pouvons pour combler le fossé. Le mois dernier, l'ONU a alloué 20 millions de dollars à la Syrie par l'intermédiaire du guichet financement insuffisant rattaché au Fonds central pour les interventions d'urgence. Cependant, il en faut beaucoup plus pour répondre à des besoins aussi colossaux et éviter des coupes encore plus douloureuses dans les aides vitales. La pénurie de ressources ne fait que confirmer à quel point il est crucial d'acheminer l'aide par tous les moyens disponibles.

Pour les 4,2 millions de personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie, les interventions transfrontières effectuées depuis la Türkiye continuent de jouer un rôle indispensable. Elles nous permettent d'acheminer une aide vitale, de fournir des services essentiels de protection, de santé et d'éducation, et de mener des missions d'évaluation et de suivi régulières à Edleb et dans le nord d'Alep. L'accroissement des acheminements d'aide à travers les lignes de front dans toute la Syrie, y compris dans le nord-ouest, reste une priorité absolue.

Nos appels sont bien connus. Comme le Secrétaire général l'a souligné dans sa récente déclaration marquant la treizième année de la crise, le droit international humanitaire doit être respecté. Cela inclut la protection des civils et des infrastructures civiles. Il nous faut assurer un accès humanitaire durable et sans entrave, toutes modalités confondues. Et nous avons besoin de toute urgence des fonds nécessaires pour maintenir l'aide vitale et accroître le relèvement rapide.

Une fois de plus, nous appelons à un engagement renouvelé et sincère en faveur d'une solution politique à même de mettre fin au conflit, dans l'espoir que l'année prochaine, le peuple syrien connaîtra un ramadan paisible où il sera confronté à moins de choix impossibles.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Geir Pedersen et M<sup>me</sup> Joyce Msuya de leurs évaluations de la situation militaire, politique et humanitaire en Syrie.

Outre ce que nous avons entendu, il est clair pour nous que les actions d'Israël dans la bande de Gaza ont des effets des plus négatifs sur la situation en Syrie, pays ami du nôtre. Les répercussions de la forte montée des tensions à la frontière entre la Syrie et Israël sont également amplifiées par une ingérence extérieure active conjuguée au maintien d'une présence étrangère illégale dans le nord et le nord-est de la République arabe syrienne. Dans ces conditions, nous sommes particulièrement préoccupés par l'intensification des frappes menées par l'armée de l'air israélienne contre des cibles civiles en Syrie, y compris depuis la Ligne bleue. Ces actes irresponsables risquent d'entraîner la Syrie et un certain nombre de ses voisins dans un conflit régional à grande échelle.

Nous condamnons fermement de telles attaques contre le territoire de la République arabe syrienne. Nous estimons qu'elles constituent une violation flagrante de la souveraineté de cet État et des normes fondamentales du droit international. Nous relevons également que les raids israéliens ont de graves répercussions sur la rapidité de l'intervention humanitaire des entités des Nations Unies. Dans ces circonstances, le silence de nos collègues occidentaux, qui ne sauraient ignorer les risques découlant directement de ce qui se passe, tient de l'hypocrisie.

Ce mois de septembre marquera le dixième anniversaire de la présence militaire illégale des États-Unis en Syrie, sous prétexte d'une prétendue lutte contre le terrorisme sur le territoire du pays. En réalité, les États-Unis pillent ses ressources et y jouent un rôle hautement déstabilisateur. Dans le même temps, nos collègues des États-Unis ont en fait cessé de combattre Daech dans ce pays arabe, et ils utilisent depuis longtemps les combattants qu'ils ont formés au service exclusif de leurs propres fins, notamment pour commettre des actes de sabotage contre les forces gouvernementales syriennes. Les États-Unis et leurs alliés européens tentent de blanchir les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham, inscrits sur les listes du Conseil de sécurité, qui contrôlent Edleb et s'opposent au Gouvernement syrien légitime de Damas.

L'hypocrisie de Washington et de ses satellites est particulièrement évidente en ce qui concerne l'accès humanitaire en Syrie. Nous entendons constamment parler de l'importance et de la prétendue efficacité de l'acheminement de l'aide humanitaire transfrontière de l'ONU vers les régions du nord-ouest de la Syrie. Par ailleurs, rien qu'en 2024, l'ONU a déployé 75 missions d'évaluation et de suivi dans la région depuis la Türkiye. Cependant, ni Damas ni les membres du Conseil de sécurité ne connaissent les véritables buts et objectifs de ces

voyages. Les appels répétés des autorités syriennes à cet effet sont restés sans réponse. Il n'y a qu'une seule conclusion à en tirer : le Secrétariat de l'ONU place la coopération avec les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham au-dessus de la coopération avec les autorités légitimes de la République arabe syrienne. Sans parler des délégations occidentales au Conseil de sécurité, qui sont prêtes à pardonner n'importe quoi à leurs subordonnés à Edleb. En ce sens, il semble logique que depuis le 24 juin 2023, pas un seul convoi n'ait franchi la ligne de front pour se rendre à Edleb depuis le territoire contrôlé par le Gouvernement, malgré toutes les assurances qui nous ont été données.

Cette attitude à l'égard des Syriens ordinaires est à l'origine de la dégradation constante de la situation humanitaire en Syrie. Parmi les principaux facteurs, outre ceux que nous avons déjà énumérés aujourd'hui, figure la pression étouffante exercée par les sanctions des pays occidentaux. Il faut être aveugle pour ne pas s'en rendre compte. Nous appelons une nouvelle fois l'attention du Coordinateur résident pour la Syrie et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en tant qu'élément important de l'équipe de pays, sur le retard inacceptable enregistré dans la publication du rapport sur les conséquences des sanctions, qui nous a été promis il y a maintenant plus d'un an. Nous espérons que le travail sur ce rapport est en phase finale et nous aimerions aujourd'hui que le Secrétariat nous dise quand il sera publié. Les conséquences du recours aux mesures coercitives unilatérales ne se limitent pas à l'économie. Le lundi 25 mars, la Russie organisera une réunion du Conseil de sécurité selon la formule Arria pour débattre des conséquences des mesures coercitives unilatérales sur la capacité des États de lutter contre le terrorisme. Nous invitons tous les membres du Conseil de sécurité et les autres pays intéressés à y participer.

Il est tragique de constater que le Conseil a pour l'essentiel perdu de vue la question du relèvement rapide de la Syrie. Les pays occidentaux, qui portent l'entière responsabilité de la destruction des infrastructures civiles dans ce pays arabe, s'en lavent les mains, tout en imposant des sanctions sévères aux Syriens.

Dans ce contexte, le soutien des donateurs est au plus bas. En 2023, le Plan d'aide humanitaire des Nations Unies pour la Syrie a été financé à moins de 40%. Nous nous souvenons tous très bien que dès l'été 2023, faute de fonds, le Programme alimentaire mondial a été contraint de réduire de moitié le nombre de personnes dans le besoin couvertes. Cela n'a pas seulement des conséquences négatives pour les Syriens ordinaires, mais crée aussi de graves problèmes pour les acteurs humanitaires, qui sont obligés de jongler entre les besoins croissants sur le terrain et leur capacité de fournir aux Syriens un minimum d'assistance.

Face à l'absence générale de financement et aux conditions de sécurité dans les camps de déplacés, la situation des personnes qui vivent dans le camp de Hol et le camp Roj est de plus en plus tragique. Nous appelons les pays dont des ressortissants s'y trouvent toujours à faire montre de volonté politique et à les rapatrier. Sur instruction du Président Poutine, nous accordons une attention particulière à cette question.

Le 10 mars, avec l'aide de M<sup>me</sup> Maria Lvova-Belova, Commissaire du Président de la Fédération de Russie pour les droits de l'enfant, un autre groupe d'enfants russes, âgés de 5 à 17 ans, qui se trouvaient dans des camps de réfugiés dans la région située au-delà de l'Euphrate, ont été rapatriés chez eux. Cela a nécessité un long travail de recherche des mineurs, d'établissement de leur filiation, de coordination et de traitement des documents et d'échange de données. La mission humanitaire pour rapatrier les enfants russes de la région du Moyen-Orient est coordonnée par la Commissaire du Président depuis 2018. Jusqu'à présent, nous avons rapatrié 546 enfants en Russie, y compris depuis la Syrie.

Pour terminer, je souhaite dire quelques mots concernant le volet politique. Nous avons toujours soutenu avec détermination la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle pour faire avancer le processus politique contrôlé et dirigé par les Syriens, avec l'aide de l'ONU et dans le strict respect de la résolution 2254 (2015). Malheureusement, la relance de la Commission constitutionnelle en tant que principale plateforme de dialogue direct entre parties syriennes a rencontré des difficultés en rapport avec le choix d'un lieu acceptable pour les Syriens. Nous sommes convaincus qu'annoncer de nouvelles réunions de la Commission sans avoir préalablement convenu d'un lieu avec les Syriens est, pour le moins, prématuré et contre-productif, et ce d'autant plus que Genève a malheureusement perdu son statut de lieu neutre.

À cet égard, nous espérons que l'Envoyé spécial parviendra à trouver une option acceptable pour les parties syriennes.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés.

Le mois en cours marque une triste étape : 13 ans de guerre. Cela fait 13 ans que les Syriens se sont rassemblés dans des villes comme Deraa pour réclamer un gouvernement qui respecte les libertés et les droits fondamentaux. Cela fait 13 ans que le régime syrien a répondu à cette

révolution pour la dignité en ayant recours à une force meurtrière contre son propre peuple. Cela fait 13 ans que la Syrie languit sous un régime brutal qui ne connaît que le langage de la violence pour étouffer les dissensions politiques.

Ces violations se poursuivent à ce jour, mais il en va de même pour l'esprit de la révolution qui a débuté il y a tant d'années. Dans de nombreuses régions du pays et au sein de la diaspora syrienne, les Syriens continuent d'élever pacifiquement la voix pour appeler au changement et refusent d'être contraints à la soumission. Par exemple, depuis plus de six mois, les habitants de Soueïda réclament une transition politique pacifique et l'application de la résolution 2254 (2015) et demandent que ceux qui ont ouvert le feu sur les manifestations contre le régime ou qui ont participé à l'assassinat de Jawad al-Barouki soient amenés à répondre de leurs actes. Ces manifestations et d'autres du même type soulignent la nécessité que tous les membres du Conseil défendent la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique du peuple syrien. Elles montrent l'importance que revêtent la pleine mise en oeuvre de toutes les dispositions de la résolution 2254 (2015) et l'appui à l'action menée par l'Envoyé spécial Pedersen, et elles illustrent la nécessité que le règlement du conflit soit axé sur les Syriens et que ce processus soit dirigé par eux.

Nous saluons les efforts constants que déploie l'Envoyé spécial Pedersen pour faire avancer le dossier politique et son travail acharné afin de réunir les parties Syriennes à Genève pour prendre part aux travaux de la Commission constitutionnelle. Nous appelons tous les membres du Conseil à pousser le régime syrien à jouer son rôle et à participer enfin de bonne foi au processus politique, car 13 ans après le début de ce conflit, nous connaissons le coût humain de l'inaction. Trop de Syriens continuent de fuir les persécutions dans leur pays d'origine et les enquêtes montrent systématiquement que les Syriens ont le sentiment de ne pas pouvoir rentrer dans leur pays en raison de l'oppression du régime, des tortures, des détentions arbitraires, des disparitions forcées, de la violence fondée sur le genre, y compris la violence sexuelle, de la conscription forcée et d'autres violations des droits humains.

Les États-Unis sont profondément reconnaissants aux pays de la région qui ont accueilli et continuent d'accueillir des réfugiés syriens. Nous reconnaissons également le caractère essentiel des services fournis par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) aux réfugiés palestiniens en Syrie. Nous remercions donc l'Organisation de s'être mobilisée rapidement pour enquêter sur les allégations contre le personnel de l'UNRWA à Gaza et d'avoir lancé un examen indépendant des pratiques de neutralité.

Nous demeurons alarmés par les besoins humanitaires considérables en Syrie. Et nous savons qu'en l'absence d'une solution politique, ces besoins persisteront. Nous devons donc redoubler d'efforts pour parvenir à une solution politique tout en nous employant collectivement à faire en sorte que les acteurs humanitaires aient accès aux personnes dans le besoin. De leur côté, les États-Unis continueront à soutenir les organismes des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires qui fournissent une protection et des services aux Syriens dans le besoin. Nous continuerons à soutenir toutes les modalités d'acheminement de l'aide, y compris par les trois points de passage utilisés par l'ONU pour atteindre les communautés du nord-ouest de la Syrie depuis la Turquie. Et nous continuerons à utiliser tous les outils à notre disposition, y compris les sanctions, pour promouvoir l'obligation de répondre des atteintes commises par le régime. En effet, les sanctions des États-Unis resteront en place jusqu'à ce qu'il y ait, au minimum, des progrès concrets et quantifiables sur la voie d'une solution politique.

Cela fait 13 ans qu'une révolution pleine d'espoir s'est muée en la situation que nous observons aujourd'hui. Nous devons bâtir un avenir meilleur pour le peuple syrien, afin de ne pas avoir à marquer d'autres étapes comme celle-ci dans les années à venir.

**M. Hauri** (Suisse) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya pour leurs interventions.

Ce mois de mars marque la triste commémoration du treizième anniversaire du conflit en Syrie. Le conflit a fait des centaines de milliers de victimes, mortes ou disparues, des millions de personnes déplacées et réfugiées et a détruit les infrastructures civiles et les liens sociaux à une échelle sans précédent dans l'histoire de ce pays.

Treize ans après les débuts de la guerre, une solution politique visant à mettre fin au conflit, en ligne avec la résolution 2254 (2015), n'est toujours pas à portée de main. À entendre M. Pedersen, c'est le contraire qui se passe. Tandis que les tensions régionales montent, le niveau des hostilités dans l'ensemble de la Syrie a fortement augmenté. En conséquence, la crise humanitaire, économique et sociale ne fait qu'empirer. Aussi la Suisse appelle toutes les parties, ainsi que les acteurs ayant une influence sur celles-ci, à œuvrer vers un cessez-le-feu sur le plan national, à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, ainsi qu'à s'engager pour éviter une escalade régionale plus grave encore.

Le Conseil doit jouer un rôle important dans la lutte contre l'impunité qui est une condition *sine qua non* pour atteindre une paix durable. Nous soutenons en ce sens le travail de la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme et du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. Le dialogue doit être mené à tous les niveaux. La Suisse salue les efforts de l'Envoyé spécial et de son équipe selon l'approche « pas après pas », en coordination avec les pays de la région intéressés à s'engager pour une solution politique au conflit syrien. Nous continuerons de mettre à disposition Genève pour accueillir tous types de pourparlers et d'initiatives visant à promouvoir une paix durable en Syrie, tels que la Commission constitutionnelle sous les auspices de l'ONU.

Qu'elles soient citoyennes, réfugiées, représentantes politiques ou issues de la société civile, les femmes syriennes sont actives à tous les niveaux, et ce trop souvent au péril de leur vie. Les détentions arbitraires, les disparitions forcées et le ciblage des défenseuses des droits de l'homme sapent les fondements mêmes du dialogue et d'un environnement propice à une solution politique. Or, comme le rappelle la résolution 2254 (2015), c'est au peuple syrien dans toutes ses composantes qu'il appartient de définir l'avenir de la Syrie.

En tant que rédacteur chargé des questions humanitaires du dossier Syrien, j'en viens à la situation humanitaire. Malgré les préoccupations régionales, il ne faut pas oublier les Syriennes et les Syriens, affectés par la détérioration continue de la situation humanitaire. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'augmentation du taux de malnutrition aiguë, ainsi que par l'augmentation continue des besoins humanitaires dans toutes les régions de Syrie. À cet égard, nous prenons note des appels répétés du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres acteurs humanitaires pour un financement adéquat de la réponse aux besoins dans le pays. Les partenaires humanitaires doivent pouvoir travailler en sécurité et les opérations humanitaires doivent bénéficier d'une meilleure prévisibilité pour pouvoir subvenir aux besoins de près de 17 millions de personnes. Nous soulignons que toutes les modalités de l'aide, y compris l'aide transfrontalière et celle fournie à travers les lignes de front, restent nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires. Nous rappelons que toutes les parties ont l'obligation, conformément au droit international humanitaire, d'autoriser et de faciliter le passage de l'aide humanitaire vers et à travers les zones qu'elles contrôlent.

Enfin, la Suisse exprime sa grande préoccupation quant à la persistance de graves violations du droit international, en particulier à l'encontre des enfants. Les enfants syriens n'ont, depuis leur naissance, jamais connu leur pays sans conflit. Ils sont particulièrement vulnérables à une multitude de risques que nous avons déjà mentionnés ici et représentent près de la moitié de la population dans le besoin. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'augmentation des cas signalés de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans, qui résulte d'une sous-alimentation chronique et provoque des dommages physiques et psychologiques irréversibles. Après 13 longues années, les enfants doivent être protégés et une place doit leur être faite afin qu'ils soient, à terme, en mesure de participer aux choix et aux décisions qui engagent leur avenir, celui de leurs familles et de leur pays.

**M. Bendjama** (Algérie) (*parle en anglais*) : Je suis très honoré de faire cette déclaration aujourd'hui au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Mozambique, la Sierra Leone, et mon pays, l'Algérie, ainsi que du Guyana.

Nous tenons à remercier M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M<sup>me</sup> Joyce Msuya, Sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, de leurs exposés éclairants et des efforts qu'ils déploient en vue de régler la crise et de rétablir la paix en Syrie afin d'alléger les souffrances de la population. Nous saluons la récente visite de M. Pedersen à Damas et ses efforts continus pour relancer le processus politique et organiser une nouvelle réunion de la Commission constitutionnelle. Nous demandons instamment aux parties de surmonter l'impasse actuelle qui empêche la tenue de la neuvième réunion de la Commission constitutionnelle. En cette période critique pour la Syrie, il est impératif de veiller à la poursuite du processus dirigé et contrôlé par les Syriens, avec l'appui de la communauté internationale, en vue d'un règlement durable de la crise qui ravage le pays depuis plus de 13 ans. Après avoir enduré tant d'instabilité et de souffrances, le peuple syrien a besoin d'aide pour sortir des difficultés politiques et économiques actuelles.

Dans le prolongement de l'appel du Secrétaire général, nous soulignons l'importance de parvenir à une solution politique authentique et crédible qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, rétablisse la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie conformément à la résolution 2254 (2015), et facilite le retour des réfugiés en toute sécurité et dans la dignité. Nous saluons les efforts de l'Envoyé spécial pour

faire avancer le processus politique inclusif et parvenir à une solution durable. Nous reconnaissons également le rôle essentiel joué par les femmes et les jeunes dans l'instauration d'une paix durable en Syrie. Leur participation active est essentielle pour parvenir à un règlement global et durable de la crise. Les femmes et les jeunes apportent des points de vue sans équivalent, ce qui rend leur participation indispensable pour façonner l'avenir de la Syrie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana déplorent la détérioration de la situation et les attaques répétées dans le plateau du Golan et, insistant sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie et le rejet de toute ingérence extérieure, appellent à cesser immédiatement ces agissements. Une reprise des hostilités ne ferait que prolonger l'insécurité et compromettre les acquis et les progrès déjà réalisés dans le cadre du processus politique, et risquerait d'alimenter les activités terroristes en Syrie, mais aussi toute la région. À cet égard, les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent à une coordination efficace pour lutter efficacement contre le terrorisme en Syrie et permettre au Gouvernement syrien de reprendre le contrôle de l'ensemble de son territoire.

Treize ans après le début de la crise syrienne, la situation humanitaire reste désastreuse, avec plus de 16 millions de personnes dans le besoin, dont plus de la moitié sont des femmes. Une crise humanitaire sans précédent est en cours, et elle plonge les Syriennes et les Syriens dans un profond désespoir. Plus de 90 % de la population vit aujourd'hui dans la pauvreté, et l'économie est en chute libre en raison du durcissement des sanctions. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent à assurer un financement suffisant et prévisible du Plan d'aide humanitaire pour la Syrie afin de faire face à la crise de l'insécurité alimentaire et de répondre aux besoins de la population syrienne. Le sous-financement du Plan en 2023, qui a reçu moins de 40 % des fonds nécessaires, a contraint les organismes humanitaires à réduire leur aide alimentaire et à suspendre les services de santé, ce qui a exacerbé la crise humanitaire. Nous pensons que la Syrie ne doit pas continuer de dépendre uniquement du financement humanitaire, et nous insistons sur l'importance que revêtent les investissements pour réduire sa dépendance à l'égard de l'aide extérieure et alléger le fardeau humanitaire. Nous souscrivons à la vision du Bureau de la coordination des affaires humanitaires concernant les projets de relèvement rapide et demandons qu'ils soient financés de manière adéquate, même si nous reconnaissons que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour répondre aux besoins de la population syrienne et faciliter le retour en toute sécurité des réfugiés et des déplacés. Pour y parvenir, la Syrie doit

relancer sa croissance économique et retrouver sa prospérité. Par conséquent, les trois membres africains du Conseil et le Guyana lancent un appel urgent en faveur de l'allègement des sanctions imposées à la Syrie, car elles ont des répercussions négatives sur son économie et exacerbent les problèmes humanitaires.

Pour terminer, la promotion de la paix et le développement durable sont liés entre eux. Le Guyana, le Mozambique, la Sierra Leone et l'Algérie renouvellent leur appel à un cessez-le-feu à l'échelle nationale et à de négociations immédiates entre les parties en vue de parvenir à un règlement politique conformément à la résolution 2254 (2015), afin d'apporter une paix globale, la stabilité et le développement durable en Syrie.

**M. Montalvo Sosa** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires Msuya des informations qu'ils nous ont communiquées. Je salue la présence des Représentants permanents de la Syrie, de l'Iran et de la Türkiye, que j'écouterai attentivement.

Cela fait 13 ans ce mois-ci que le conflit en Syrie a débuté, et malgré les efforts de la communauté internationale, des partenaires régionaux et de tous les acteurs intéressés, la possibilité de parvenir à une paix durable et pérenne, qui est l'objectif de tout processus visant à éliminer la violence et qui est inscrit dans la résolution 2254 (2015), semble bien lointaine. L'Équateur souscrit à l'appel de l'Envoyé spécial Pedersen et, je dirais, au sentiment général de la communauté internationale, à déposer les armes, à intensifier la lutte contre le terrorisme et à respecter les obligations découlant du droit international humanitaire, afin de préserver la vie et l'intégrité des civils et des infrastructures critiques. Le seul moyen d'avancer en Syrie est de raviver le dialogue politique pluraliste, constructif et de fond. Il faut dès lors œuvrer à l'instauration d'un climat de confiance et renforcer la volonté politique afin de relancer les réunions de la Commission constitutionnelle, la stratégie de négociation pas à pas et d'autres mécanismes conçus à cet effet. En tout état de cause, il faut débloquer le processus politique.

Les conditions de sécurité dans la région sont fragiles et nécessitent l'engagement des pays de la région. Il est urgent de définir une approche commune de la coopération pour lutter contre les groupes terroristes et dissiper les menaces qui pèsent sur le pays et la région.

Le Conseil de sécurité doit rester saisi de la situation en Syrie au nom des 16,7 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire, des 13 millions qui ont besoin d'une aide alimentaire, des 6,8 millions de déplacés

et des 5 millions d'autres qui ont dû chercher refuge dans des pays tiers, dont près de la moitié sont des femmes et des filles, lesquelles sont confrontés aux conséquences croissantes du sans-abrisme, de la discrimination, de l'indigence financière et des risques accrus d'exploitation et d'abus. Il est urgent que le Gouvernement syrien apporte des réponses fiables quant au sort des plus de 100 000 personnes portées disparues et prenne des mesures pour libérer les personnes détenues arbitrairement et soumises à des traitements cruels, inhumains et dégradants, dont on ne connaît pas le nombre. De même, la situation des réfugiés syriens dans les pays tiers doit être soigneusement examinée et il convient de veiller à ce que toute initiative de retour soit conforme aux normes internationales.

Pour terminer, j'espère que les efforts de la communauté internationale aboutiront à une solution politique à la crise en Syrie, qui ouvrira la voie à une paix durable, au relèvement socioéconomique et à la réconciliation nationale.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Pedersen et M<sup>me</sup> Msuya pour leurs interventions.

Qu'il me soit permis d'insister sur trois points. Le 15 mars marquait le treizième anniversaire du soulèvement pacifique du peuple syrien. Depuis mars 2011, le conflit a fait plus de 500 000 morts et entraîné le déplacement forcé de plus de la moitié de la population syrienne. Depuis mars 2011, le régime de Damas n'a pas prêté la moindre attention aux demandes de son peuple. Au contraire, il y a répondu par la répression. Les manifestations pacifiques à Soueïda montrent que les aspirations à la paix, à la liberté et à la dignité sont toujours d'actualité. En dépit des efforts de Geir Pedersen qui a, je le répète, tout notre soutien, le régime n'est toujours pas disposé au compromis, notamment s'agissant de la Commission constitutionnelle. Pourtant, seule une solution politique fondée sur la résolution 2254 (2015) est à même d'offrir la paix aux Syriens.

Aujourd'hui, la France et l'Union européenne ne voient aucune raison de lever les sanctions ou de financer la reconstruction d'un pays en grande partie détruit par son propre gouvernement et par ses alliés. Mais ces décisions sont réversibles et elles dépendent d'avancées réelles dans le processus politique.

La France et l'Union européenne continuent de soutenir les Syriens à travers l'aide humanitaire : 16,7 millions de personnes ont besoin d'assistance. La mobilisation de tous pour répondre aux besoins des populations syriennes reste indispensable. Mais force est de constater que cette aide est financée de manière quasi exclusive par l'Europe, les États-Unis, le Canada et le Japon. L'accès humanitaire,

y compris transfrontalier, doit être non seulement garanti mais également prévisible et durable. Le droit international humanitaire s'impose à tous.

Dans un contexte de plus en plus volatil, la France multiplie les efforts pour éviter une escalade à l'échelle de la région. Ce seraient les Syriens qui seraient les premiers touchés. Nous sommes enfin préoccupés par la recrudescence des activités de Daech, ainsi que par l'essor du trafic de Captagon. Ces menaces se nourrissent de l'instabilité et de la complicité du régime de Damas. Nous apportons notre soutien aux partenaires régionaux qui subissent les conséquences de ces activités.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais, moi aussi, commencer en remerciant l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés et de leurs efforts constants pour régler les crises politique et humanitaire en Syrie.

Cela fait 13 ans ce mois que la guerre civile internationalisée fait rage en Syrie ; il s'agit d'un des conflits les plus meurtriers du XXI<sup>e</sup> siècle, qui a fait jusqu'à 306 000 morts. En dépit de multiples tentatives de médiation, des interventions du Conseil et des efforts de la société civile, le conflit persiste. Malte apprécie vivement l'action de l'Envoyé spécial et salue ses inlassables efforts pour donner une chance au compromis, à la confiance et à la conciliation entre les parties. Hélas, l'écart reste grand entre les parties en présence. Malte appelle à prendre sincèrement part à la démarche progressive et réciproque de l'Envoyé spécial dans le cadre de ses bons offices. Nous invitons également tous ceux à même d'exercer une influence sur les parties de convenir d'une date et d'un lieu pour la reprise de la session de la Commission constitutionnelle. Ce processus ne doit plus souffrir de retard.

Mois après mois, nous sommes anéantis par les informations faisant état d'affrontements violents de part et d'autre des lignes de front. La poursuite des frappes aériennes et des pilonnages d'artillerie tue, blesse et mutilé des dizaines de personnes chaque mois, et seuls certains d'entre eux sont signalés, ce qui ne permet pas d'appréhender pleinement les souffrances de la population civile. Nous sommes extrêmement préoccupés par le financement insuffisant de l'intervention humanitaire des Nations Unies à l'appui des 16 millions de Syriens dans le besoin. Nous avons également pris note de l'action menée par les organisations de Syriennes de la société civile et par les défenseuses des droits humains dans le nord-ouest du pays. Elles sont confrontées à une pression croissante de la part des autorités locales, qui menace leurs travaux civils et juridiques d'une importance cruciale dans l'arène publique, et nous relayons leurs

demandes d'appui et de protection. Si nous ne comblons pas le déficit humanitaire et que nous ne fournissons pas soutien et protection à ces groupes, nous verrons reculer la prestation de services de soins médicaux, de protection et d'éducation, recul dont les femmes, les filles et les enfants se ressentiront particulièrement. Aujourd'hui, nous avons entendu parler de Hanaa, de Maha et d'Umm Ahmed, et il y en a beaucoup, beaucoup d'autres comme elles.

Malte souligne à nouveau qu'il faut des programmes propres à promouvoir le relèvement rapide, la résilience et les moyens de subsistance en Syrie afin de contribuer à stabiliser la situation humanitaire. Cette approche préserve également la dignité des Syriennes et Syriens et est favorable à une démarche humanitaire plus durable dans les années à venir. À cet égard, nous saluons également le travail de l'ONU et de tous les organismes et partenaires humanitaires à l'œuvre en Syrie. Nous sommes heureux de savoir que les points de passage frontaliers de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï restent autorisés, et nous insistons sur le fait qu'ils doivent rester ouverts tant que les besoins subsistent. Nous rappelons également qu'il convient d'utiliser tous les modes d'acheminement de l'aide en Syrie, y compris à travers les lignes de front. Nous l'avons entendu aujourd'hui : le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire en Syrie n'a jamais été aussi élevé depuis le début de la crise. Comme le Secrétaire général l'a récemment souligné, le droit international humanitaire doit être respecté.

Nous le disons ici tous les mois, il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Syrie. La seule manière d'avancer passe par un règlement politique conforme à la résolution 2254 (2015). Des progrès sur le dossier des personnes détenues, portées disparues et victimes de disparition forcée donneraient un semblant de réconfort aux milliers de familles qui ne savent rien de ce qui est arrivé à leurs proches. À cet égard, nous accueillons favorablement l'élaboration du mandat de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne et nous appelons à lui allouer un budget suffisant afin qu'elle soit en mesure de fonctionner.

Aujourd'hui plus que jamais, d'autant que les retombées de la guerre à Gaza se font sentir dans toute la région, nous devons tous redoubler d'efforts politiques. Comme l'a déclaré l'Envoyé spécial le mois dernier (voir S/PV.9559), nous devons rejeter le statu quo en Syrie et réfuter l'idée tenace, dans certains milieux, que ce conflit est plus facile à gérer qu'à régler.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire

générale Msuya du travail dont ils s'acquittent avec leurs équipes pour tenter d'alléger les souffrances du peuple syrien, et de leurs exposés aujourd'hui.

Il y a 13 ans, les Syriens sont descendus dans la rue pour manifester pacifiquement et réclamer leur liberté, leur dignité et le respect de leurs droits humains. Le régime d'Al-Assad a réprimé ces manifestations et déclenché une campagne de violence impitoyable qui se poursuit aujourd'hui. Plus de 500 000 personnes sont mortes et plus de la moitié de la population syrienne a été déplacée de force. Treize ans plus tard, nous devons voir trois changements indispensables.

Premièrement, des mesures doivent être prises d'urgence pour faire avancer le processus politique sur la base de la résolution 2254 (2015). Mois après mois, le Conseil se réunit pour insister sur l'importance de cette résolution. Le processus d'Astana et le groupe de contact arabe ont souligné son importance, mais nous n'avons pas vu les parties – spécifiquement le régime – prendre les mesures demandées par le Conseil. Il y a trop longtemps que la Commission constitutionnelle s'est réunie pour la dernière fois. Nous saluons les efforts constant déployés par M. Pedersen pour que la Commission constitutionnelle se réunisse à nouveau bientôt. Nous renouvelons notre appel au régime d'Al-Assad pour qu'il s'implique de manière constructive dans le processus politique.

Deuxièmement, l'appui humanitaire et le relèvement rapide restent cruciaux. Tout au long du conflit, le Royaume-Uni est resté un donateur engagé, et sa contribution depuis 2011 dépasse 4 milliards de dollars. Nous appelons les autres pays à se joindre à nos efforts de relèvement rapide, qui portent sur l'éducation et l'apprentissage, en particulier pour les filles, et sur les possibilités de conforter les moyens de subsistance des habitants afin de renforcer leur autonomie. Les ressources étant restreintes, il incombe à toutes les parties d'ouvrir un accès durable, sans entrave et fondé sur des principes, y compris à travers les frontières, qui permette d'atteindre les communautés vulnérables dans le nord-ouest du pays.

Troisièmement, le régime Al-Assad continue de tirer profit du commerce illicite du Captagon, qui lui permet de continuer d'opprimer le peuple syrien. Ce mois-ci, le Royaume-Uni et le Royaume de Jordanie ont coorganisé à New York une manifestation pour mettre en lumière les risques et les effets délétères du commerce de Captagon. Nous continuerons de nous employer à deviser une action mondiale concertée s'agissant du Captagon, en étroite collaboration avec nos partenaires régionaux.

Pour terminer, un règlement politique contrôlé et dirigé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015), est le seul mécanisme viable pour instaurer une paix inclusive et durable en Syrie.

**M. Ponikvar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés et de leur détermination inentamée à œuvrer pour la paix en Syrie et pour les Syriens.

Les discussions qui ont lieu au Conseil de sécurité sur la Syrie sont pour nous très difficiles. Il est inconcevable que le conflit soit entré dans sa quatorzième année, sans la moindre issue en vue. La Syrie subit l'onde de choc déclenchée dans d'autres pans de la région, mais la crise syrienne génère elle aussi des retombées. Le pays lui-même reste en proie au chaos. Toute une génération de jeunes Syriens ne connaissent leur pays que comme une zone de conflit. Que pouvons-nous, communauté internationale, faire pour soutenir les Syriens dans les semaines à venir ?

Premièrement – c'est le plus important –, le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens doit reprendre. Les désaccords concernant le lieu de la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle doivent cesser. Tant qu'un autre accord n'aura pas été trouvé, les négociations doivent reprendre à Genève, qui demeure par ailleurs le siège du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. L'Envoyé spécial Pedersen bénéficie d'un appui sans faille de notre part, tout comme sa proposition de se réunir à Genève et de mener les travaux de la Commission constitutionnelle d'une manière qui pourrait donner de l'espoir au peuple syrien. Dans l'intervalle, nous serions également favorables à ce que l'on fasse avancer les autres volets prévus par la résolution 2254 (2015).

Deuxièmement, 70 % de la population a besoin d'une aide humanitaire. Compte tenu de l'ampleur des besoins humanitaires, il est important de garantir un flux durable, prévisible et efficace des secours humanitaires dans l'ensemble de la Syrie, aussi longtemps que nécessaire. Il est urgent d'exploiter au mieux et plus encore toutes les modalités d'acheminement, que ce soit à travers la frontière ou par-delà les lignes de front. Si nous nous félicitons de la prorogation par la Syrie de son autorisation d'acheminer l'aide humanitaire par les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï à la frontière entre la Syrie et la Türkiye, nous l'invitons à la reconduire pour une durée indéfinie.

Les frappes sur les installations essentielles, telles que les installations d'eau et d'électricité dans le nord-est de la Syrie, exacerbent la situation humanitaire désastreuse et doivent cesser immédiatement. Les civils et les

infrastructures civiles doivent être épargnés au cours des opérations militaires.

Troisièmement, l'application du principe de responsabilité pour les violations flagrantes des droits humains et la justice pour les personnes rescapées constituent le fondement d'une paix et d'une stabilité durables. Dans cette optique, nous insistons sur la nécessité de régler le problème des personnes détenues, enlevées et portées disparues. La Slovénie reste disposée à appuyer l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne.

Enfin, nous voudrions revenir à l'essentiel. Depuis 13 ans, nous écoutons les appels du peuple syrien. Nous avons entendu des histoires de vies perdues, de rêves anéantis et de générations perdues. Il est temps d'agir. Nous demandons un cessez-le-feu immédiat et le plein respect du droit international humanitaire.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés.

À la lumière de leurs interventions et de l'évolution récente de la situation, je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, depuis le début du conflit palestinien-Israélien en cours, Israël lance fréquemment des frappes aériennes au-dessus du Golan occupé et au-delà de la Ligne bleue contre divers lieux en Syrie, ce qui constitue une grave violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays. La Chine est profondément préoccupée par cette situation. Dans le contexte du conflit palestinien-Israélien en cours, toutes les parties doivent faire preuve de retenue, éviter d'exacerber les tensions, empêcher les points chauds de s'alimenter mutuellement et prévenir une extension du conflit. Les principaux pays extérieurs à la région doivent jouer un rôle constructif dans la désescalade de la situation. La communauté internationale doit également intensifier ses efforts collectifs pour gérer le conflit à Gaza et faire du cessez-le-feu inconditionnel du ramadan un point d'entrée pour pousser à un cessez-le-feu permanent, insufflant ainsi une énergie plus positive en faveur de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, y compris en Syrie.

Deuxièmement, nous devons promouvoir une solution politique à la question syrienne. Au cours de leur récente réunion, les ministres des affaires étrangères de la Ligue des États arabes ont réaffirmé leur attachement indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie et leur opposition à toute ingérence extérieure. Nous sommes d'avis que le soutien des pays de la région peut imprimer un nouvel élan au règlement politique de la question syrienne.

Nous saluons les nombreux échanges de l'Envoyé spécial Pedersen avec toutes les parties sur l'application de la résolution 2254 (2015). La communauté internationale doit respecter le principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens et encourager le dialogue et les consultations afin de trouver une solution acceptable pour toutes les parties.

Le terrorisme est une menace qui continue de peser sur le processus politique en Syrie. Nous saluons les mesures prises par le Gouvernement syrien pour lutter contre le terrorisme et maintenir la sécurité et la stabilité. La communauté internationale doit lutter contre toutes les formes de terrorisme en Syrie en appliquant une politique de tolérance zéro.

Troisièmement, nous devons œuvrer de concert pour atténuer la crise humanitaire en Syrie. Grâce aux efforts conjoints du Gouvernement syrien et de l'ONU, les points de passage de la frontière pour l'acheminement de l'aide fonctionnent désormais efficacement. Nous exhortons les parties concernées à coopérer activement pour faciliter les livraisons transfrontières. Entre-temps, la communauté internationale doit également revoir à la hausse l'aide humanitaire accordée à la Syrie et fournir un soutien financier non préaffecté et suffisant aux projets de relèvement rapide dans toute la Syrie.

Les sanctions unilatérales et le pillage des ressources entravent depuis longtemps la reprise économique, le développement social et l'amélioration des moyens de subsistance de la population syrienne. Nous demandons instamment aux pays concernés de cesser sans plus tarder ces actes illégaux. Les forces étrangères doivent immédiatement mettre fin à leur présence militaire illégale en Syrie.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Nous saluons les efforts constants de l'Envoyé spécial, qui s'est rendu à Damas la semaine dernière. Nous applaudissons également son dialogue actif avec toutes les parties et sa proposition de reprendre à Genève la réunion de la Commission constitutionnelle, qui avait été reportée.

Toutefois, nous attendons encore des améliorations tangibles de la situation de sécurité et politique en Syrie. Notre attention continue d'être accaparée par les discussions relatives au lieu de la neuvième réunion de la Commission constitutionnelle. Dans le même temps, comme les intervenants viennent de le dire, le nombre de Syriens dans le besoin a atteint un niveau sans précédent

depuis 2011, s'élevant à 16,7 millions, soit les trois quarts de la population totale, alors que le conflit armé se poursuit dans toute la Syrie. Une aide humanitaire cohérente et prévisible à la Syrie par le biais de toutes les modalités disponibles est d'une importance cruciale à l'heure actuelle. Dans cette situation préoccupante, nous devons nous efforcer d'éviter que la question syrienne ne soit reléguée au second plan en termes d'urgence et d'état de préparation, compte tenu notamment de la menace constante de débordement du conflit à Gaza.

Alors que nous commémorons ce mois-ci le quatorzième anniversaire du conflit syrien, la République de Corée soutient l'affirmation récente de l'Envoyé spécial selon laquelle seule la recherche inlassable d'une solution politique pour mettre fin à ce conflit peut redonner espoir au peuple syrien.

Le Gouvernement coréen se fait l'écho de l'appel lancé par l'ONU et d'autres membres du Conseil afin que des mesures supplémentaires soient prises pour garantir un cessez-le-feu et un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015). Pour l'heure, l'essentiel est que les parties concernées passent à l'étape suivante d'une discussion authentique, efficace et effective sur les solutions politiques, en commençant par se mettre d'accord sur le lieu des réunions de la Commission constitutionnelle syrienne. À cet égard, ma délégation exhorte toutes les parties concernées à resserrer leur coopération afin de favoriser le dialogue en vue d'une paix et d'une sécurité durables en Syrie.

Je voudrais conclure en rappelant que, dans l'impasse politique actuelle, c'est le peuple syrien qui continue à souffrir le plus.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs précieux exposés.

Ce mois-ci, le conflit tragique en Syrie est entré dans sa quatorzième année. Toute une génération d'enfants n'a connu que la guerre et le déplacement.

Sachant que les hostilités se poursuivent et que la situation humanitaire est catastrophique, le Japon réaffirme que la seule solution durable à ce conflit est un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Syriens sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015).

Nous soutenons fermement les efforts inlassables de l'Envoyé spécial, y compris sa récente visite à Damas. Le Japon appelle toutes les parties syriennes, en particulier le Gouvernement syrien, à redoubler d'efforts pour parvenir à des résultats tangibles dans le cadre du processus politique.

Dans cette optique, la Commission constitutionnelle doit reprendre ses travaux dans un lieu convenu dès que possible. Toutes les parties doivent immédiatement montrer leur volonté de s'asseoir à la table des négociations et de régler la crise, dans l'intérêt du peuple syrien et de la stabilité régionale.

Étant donné l'ampleur des besoins essentiels en Syrie, l'aide humanitaire doit être fournie selon toutes les modalités, tant à travers la frontière que par-delà les lignes de front. Les projets de relèvement rapide sont également indispensables à la vie des Syriens. Le Japon fait sa part et a récemment annoncé une nouvelle contribution, consistant à s'associer avec le Programme des Nations Unies pour le développement afin d'améliorer les moyens de subsistance syriens et avec l'UNICEF en vue d'accroître l'accès des Syriens touchés par la crise prolongée et les séismes de 2023 à l'éducation et aux services de protection de l'enfance. Par ailleurs, il ne peut y avoir de paix sans justice ni application du principe de responsabilité. En Syrie, plus de 100 000 personnes sont toujours détenues arbitrairement, victimes de disparition forcée ou portées disparues. Il est crucial de veiller à ce que le mécanisme nouvellement établi de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne s'occupe du problème sans tarder.

Pour conclure, les nombreuses années de conflit ont fait que la population syrienne est au désespoir. Nous ne devons pas laisser passer une année de plus sans tout miser sur la paix, la sécurité et la prospérité. Le Japon est solidaire des Syriens, et nous nous emploierons à faire de la paix une réalité pour eux.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Aldahhak** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Chaque année au mois de mars, les membres permanents occidentaux du Conseil de sécurité réitèrent des déclarations trompeuses qui présentent de manière fallacieuse la guerre terroriste avec laquelle mon pays, la Syrie, est aux prises depuis 13 ans. Par ces déclarations, ils cherchent à couvrir les actes d'agression, l'occupation et le blocus économique étouffant que leurs propres États

infligent à la Syrie en vue de saper sa stabilité, sa sécurité et ses progrès sur le plan économique, de faire échec à nos choix nationaux et d'affaiblir notre rôle régional, au profit de l'occupation israélienne.

Ma délégation n'entrera pas dans le détail de ces déclarations. Elles comportent des allégations et affirmations dénuées de tout fondement, et les États qui en sont à l'origine maintiennent inchangées leurs politiques destructives et persistent dans leurs illusions irréalistes, ce qui leur ôte toute crédibilité. Leurs positions quant aux crimes génocidaires que l'occupation israélienne continue de commettre contre le peuple palestinien depuis maintenant près de six mois ne font que confirmer encore le caractère mensonger de leurs accusations et leur parti pris aveugle en faveur de l'occupation israélienne. Leur appui inique encourage les autorités d'occupation à poursuivre leurs agressions incessantes contre les territoires syriens, comme les deux actes d'agression perpétrés tout récemment, les 17 et 19 mars, dans la province de Rif-Damas. Dans ce contexte, la Syrie demande une fois de plus au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité, après les lettres qu'elle leur a adressées à cet effet, d'intervenir immédiatement pour faire cesser les agressions hystériques d'Israël et empêcher leur récurrence. Nous avons déjà mis en garde les autorités d'occupation israéliennes contre les conséquences de leurs actions criminelles, qui menacent la paix et la sécurité régionales et internationales.

Contrairement à ce que prétendent certains États occidentaux, le Gouvernement syrien a adopté tout un éventail de mesures visant à promouvoir la sécurité et la stabilité et à répondre aux besoins des Syriens dans tout le pays, en plus de créer des conditions propices au retour des réfugiés chez eux dans la dignité. Toutefois, comme nous avons pu le constater aujourd'hui avec les déclarations des trois membres permanents occidentaux du Conseil de sécurité, les États en question ne veulent rien entendre et préfèrent affecter de ne pas voir les mesures louables du Gouvernement syrien, qui méritent d'être saluées, d'autant qu'elles sont prises dans des circonstances difficiles afin de surmonter les graves difficultés dues à des années de guerre terroriste, d'actes d'agression, de présences militaires illégitimes et de mesures coercitives unilatérales inhumaines.

Le Gouvernement syrien est déterminé à poursuivre sa coopération constructive avec l'ONU et les autres partenaires en matière humanitaire et sur le plan du développement. Nous gardons l'espoir que l'ONU tiendra compte des inquiétudes exprimées à plusieurs reprises par notre délégation au sujet des organisations terroristes qui entravent l'acheminement de l'aide humanitaire

à travers les lignes de front et qui, de surcroît, pillent et détournent les secours transfrontières, privant ainsi les civils d'assistance. Nous avons également fait part de notre préoccupation concernant les réunions qui ont lieu entre les responsables du Bureau des Nations Unies à Gaziantep et des organisations terroristes, de même qu'au sujet des structures administratives illégales qui leur sont affiliées. Nous réaffirmons la nécessité d'octroyer aux organismes des Nations Unies à Damas tous les moyens voulus pour s'acquitter de leur mandat dans l'ensemble de la Syrie en se coordonnant et en coopérant pleinement avec le Gouvernement syrien, et insistons de nouveau sur le fait qu'il importe de mettre fin aux situations anormales imposées par des circonstances exceptionnelles qui n'ont plus cours.

La Syrie demande également la levée immédiate, complète et inconditionnelle de toutes les mesures coercitives unilatérales et l'abandon des politiques de blocus et de châtement collectif adoptées par les Administrations américaines successives et l'Union européenne, en violation de la Charte des Nations Unies, et notamment les principes consacrés que sont la souveraineté et l'égalité souveraine des États. La Syrie répète que nous refusons le conditionnement du financement humanitaire à la situation politique, tout comme nous refusons toute exigence qui puisse nous être faite aux dépens du peuple syrien, de sa sécurité et de sa prospérité.

Les mines et les engins explosifs posés par les organisations terroristes en Syrie continuent de coûter la vie à des centaines de Syriens chaque année, et de causer des blessures, des mutilations et des handicaps permanents à de nombreux autres. Nous appelons donc une fois encore le Service de la lutte antimines de l'ONU à intensifier ses activités en Syrie. Nous demandons également que soient fournis les fonds et l'appui requis pour aller au-delà de la campagne de sensibilisation aux risques des munitions non explosées et s'occuper de leur élimination pour en finir avec la menace qu'elles font peser sur les vies humaines. À cet égard, ma délégation tient à remercier la Russie et l'Arménie, ainsi que diverses organisations internationales et non gouvernementales, de leur assistance pour déminer plusieurs zones.

Le Ministre syrien des affaires étrangères et des expatriés a rencontré l'Envoyé spécial Geir Pedersen à Damas il y a quelques jours. Il a répété que la Syrie était déterminée à coopérer avec l'Envoyé spécial et attachée à un dialogue national syrien qui soit dirigé et contrôlé par les Syriens, sans ingérence extérieure. Il s'est également dit favorable à la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle, en un lieu qui soit approuvé par les Syriens. Dans ce contexte, je

rappelle au Conseil que la Syrie a soumis à l'Envoyé spécial une proposition constructive qui permettrait la tenue de la neuvième session de la Commission constitutionnelle. Nous appelons M. Pedersen à poursuivre ses efforts conformément à cette proposition afin que la Commission puisse reprendre ses travaux sans plus attendre.

Ma délégation réaffirme que le principe énoncé à l'entame de toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la Syrie consiste dans un engagement sans réserve à respecter la souveraineté de la République arabe syrienne, ainsi que son indépendance, son unité et son intégrité territoriale. L'application de ce principe fondamental signifie que les membres permanents occidentaux du Conseil de sécurité doivent renoncer à leurs politiques agressives, qui n'ont fait qu'amener le terrorisme et la destruction en Syrie et dans la région. Ce principe exige également qu'il soit mis fin à la présence militaire étrangère illégitime sur le territoire syrien et à toutes ses violations, au pillage des ressources nationales et au parrainage d'organisations terroristes et de milices séparatistes, ainsi qu'aux infiltrations transfrontières, dont le dernier exemple en date est la visite de Fabrice Desplechin, le soi-disant envoyé spécial français pour la Syrie, et du général Michael Kurilla, commandant du Commandement central des États-Unis.

Pour terminer, certains pays occidentaux prétendent s'engager en faveur de la Syrie et de son peuple, ainsi que de la stabilité et de la sécurité de la région. Si tel est le cas, ils doivent changer leur méthode, qui a été rendue caduque par les événements, et s'abstenir de mener une politique de tromperie et de désinformation et de déformer les faits, et adopter au contraire une approche fondée sur la diplomatie et le dialogue. Ils doivent appuyer les efforts déployés par l'État syrien pour améliorer la situation humanitaire et les moyens de subsistance des Syriens et rétablir l'état de droit dans toute la Syrie. Ils doivent aussi nous aider à combattre les derniers éléments terroristes et à mettre fin aux crimes perpétrés par les organisations terroristes, y compris le trafic d'objets d'art pillés et de stupéfiants.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Irvani** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs exposés.

Ce mois-ci marque le treizième anniversaire du début du conflit en Syrie. Au cours de ces 13 années, le peuple syrien a beaucoup souffert et le conflit a également

eu des conséquences néfastes sur la paix, la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région. Depuis le début du conflit, en 2011, certains pays ont cherché à atteindre leurs objectifs politiques en Syrie en recourant à des solutions militaires. Pour ce faire, ils ont fait fi des principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, violé la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et prêté main-forte à des groupes terroristes et séparatistes. Malheureusement, 13 ans plus tard, ces pays ont recours aux sanctions pour réaliser les objectifs qu'ils ne sont pas parvenus à atteindre par la voie militaire ou diplomatique.

S'attaquer aux causes profondes de la crise en Syrie suppose de prendre des mesures fondamentales pour garantir une paix, une sécurité et une stabilité durables. Plusieurs principes clefs doivent être scrupuleusement respectés par toutes les parties concernées.

Premièrement, il convient de reconnaître qu'il n'existe pas de solution militaire. De même, des mesures telles que la politisation de l'aide humanitaire, les entraves au retour des réfugiés et des personnes déplacées et, surtout, l'imposition de sanctions unilatérales ne font que prolonger la crise et aggraver les souffrances endurées par la population syrienne.

Deuxièmement, le conflit ne pourra être réglé que si la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne sont pleinement respectées. On ne peut en aucun cas transiger sur ces éléments essentiels. Le peuple syrien refuse d'accepter l'occupation permanente de son territoire et toute violation de sa souveraineté. De plus, la communauté internationale doit rejeter de tels actes, car ils contreviennent aux principes fondamentaux du droit international. Nous renouvelons notre appel au retrait immédiat de la Syrie de toutes les forces étrangères non invitées. Plus précisément, nous insistons sur le fait qu'il est impératif que les forces des États-Unis qui occupent certaines parties du territoire syrien se retirent.

Troisièmement, le rétablissement de l'intégrité territoriale de la Syrie nécessite de déployer des efforts inlassables et incessants pour lutter contre tous les groupes terroristes. Toute pause dans ces opérations donnerait l'occasion à ces groupes de consolider leur position et de perpétrer de nouvelles atrocités. Cela prolongerait le conflit et rendrait plus difficile la recherche d'une solution politique. Il est toutefois indispensable que la protection des civils demeure une priorité absolue tout au long des efforts de lutte contre le terrorisme.

Nous condamnons fermement les attaques militaires israéliennes en cours en Syrie, que nous jugeons à

la fois illégales et provocatrices, et qui ne font qu'attiser les tensions et compromettre la stabilité. Le régime doit être tenu de rendre des comptes et contraint de mettre fin immédiatement à ces actes d'agression.

Si la fourniture d'une aide immédiate est capitale, elle ne constitue pas une solution durable à long terme. Les efforts doivent se concentrer sur la reconstruction des infrastructures critiques, la création de conditions propices au retour en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées et la progression du processus politique. À cet égard, nous demandons la levée immédiate des sanctions unilatérales. La poursuite de ces mesures inhumaines viole les droits fondamentaux du peuple syrien, punit l'ensemble de la population syrienne et aggrave le sort des groupes les plus vulnérables de la société. De plus, les prétendues dérogations pour raison humanitaire prévues dans le cadre des sanctions s'avèrent souvent inefficaces, compte tenu de la complexité et de la portée de ces sanctions.

Pour sa part, l'Iran est déterminé à trouver une solution politique à la crise. Il continuera d'appuyer un processus politique véritablement dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, et d'aider le peuple et le Gouvernement syriens à rétablir l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays. Nous sommes favorables à l'action menée par l'Envoyé spécial Pedersen en vue de la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle, qui constitue un mécanisme efficace pour faire avancer le processus politique. À cet égard, nous nous félicitons de sa récente visite à Damas et de ses échanges avec les autorités syriennes.

L'Iran s'engage, aux côtés de ses partenaires du processus d'Astana, à promouvoir une normalisation durable de la situation en Syrie et dans les environs. Nous appuyons la poursuite du dialogue entre la Syrie et la Türkiye dans le cadre de cette démarche. Nous appuyons également la coopération et les efforts entrepris dans le cadre du processus d'Astana pour faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues. Il est enfin de la plus haute importance de tout mettre en œuvre pour faciliter le retour des réfugiés syriens dans leur patrie, en toute sécurité et dans la dignité, et pour répondre à leurs besoins humanitaires.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

**M. Önal** (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés.

La semaine dernière a marqué un triste anniversaire de plus du conflit syrien. Au cours des 13 dernières

années, la situation dans le pays s'est aggravée sur les plans humanitaire, politique, économique et de la sécurité. Le terrorisme est devenu la plus grande menace pour l'unité politique et l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que pour la paix et la stabilité régionales. L'impasse actuelle est intenable pour la Syrie et pour l'ensemble de la région. Il est donc grand temps que tous les acteurs concernés dressent un bilan réaliste de la situation.

La condition essentielle d'une solution durable à la crise syrienne est de parvenir à un consensus national conforme aux attentes du peuple syrien. De surcroît, la communauté internationale doit revoir son approche globale du conflit de manière à appuyer cet objectif aux niveaux régional et international. Toutes les parties prenantes doivent donc revoir leurs positions et changer de paradigme si nécessaire, afin de contribuer à une paix et une stabilité durables. À cet égard, un engagement actif dans des processus se renforçant mutuellement dans les domaines politique, sécuritaire et humanitaire, ainsi que s'agissant de favoriser le retour des réfugiés et le relèvement rapide, est une nécessité qui ne peut plus attendre.

Un changement d'attitude s'impose, en particulier sur trois questions essentielles.

Premièrement, il faut relancer le processus politique dirigé et mené par les Syriens, sous l'égide des Nations Unies. Les contours d'une solution politique négociée à cette crise ont été tracés il y a des années par le Conseil dans sa résolution 2254 (2015) adoptée à l'unanimité. Les dispositions de cette résolution doivent être respectées et mises en œuvre. Tous les acteurs concernés devraient appuyer, sans plus attendre, la convocation d'une nouvelle session de la Commission constitutionnelle. N'oublions pas que la Commission constitutionnelle est un résultat tangible du processus d'Astana et reste la seule plateforme où les parties syriennes peuvent se réunir sous la facilitation des Nations Unies pour produire une solution négociée au conflit, et ainsi façonner l'avenir de leur pays.

Deuxièmement, il faut rectifier l'erreur consistant à sous-traiter la lutte contre Daech à une autre organisation terroriste, à savoir les soi-disant Forces démocratiques syriennes. Cette entité séparatiste n'est ni syrienne ni démocratique. Elle n'est rien d'autre que le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple.

Troisièmement, il est clair que les approches séquentielles qui subordonnent le retour des réfugiés à des avancées dans le processus politique n'ont pas produit le résultat escompté à ce jour. La création des conditions nécessaires au retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés syriens doit désormais faire partie intégrante du processus de règlement. Cela signifie qu'il faut accélérer les projets de relèvement rapide et les financer dans toute la Syrie, y compris dans les zones tenues par l'opposition, sur la base d'une évaluation impartiale des besoins réalisée par l'ONU. Cela signifie également qu'il faut soutenir les efforts de stabilisation dans le nord-ouest de la Syrie.

Garantir l'acheminement continu de l'aide humanitaire d'urgence à ceux qui en ont besoin reste une responsabilité collective. En 2024, on estime que 16,7 millions de personnes auront besoin d'une assistance humanitaire en Syrie. Il s'agit du nombre le plus élevé de personnes dans le besoin depuis le début du conflit. Malgré cela, nous observons une tendance à la baisse des livraisons d'aide et du financement humanitaire pour la Syrie. Le fait de ne pas avoir renouvelé le mandat du Conseil de sécurité concernant le mécanisme transfrontière après le séisme a compromis la prévisibilité des opérations. Pour compenser cela, les travailleurs humanitaires doivent avoir l'assurance que les trois points de passage de la frontière disponibles pourront continuer de servir pour les livraisons d'aide des Nations Unies tant que les besoins persisteront.

Cette année, nous avons également vu le financement humanitaire pour la Syrie atteindre son niveau le plus bas. Le Plan d'aide humanitaire des Nations Unies pour la Syrie n'a été financé qu'à hauteur de 38% en 2023, ce qui en fait le plan le moins financé de l'histoire de l'intervention des Nations Unies en Syrie. On ne peut pas attendre des humanitaires qu'ils fassent des miracles dans les zones de conflit s'ils ne bénéficient pas d'un accès humanitaire et d'un financement suffisants.

Pour conclure, le bilan de ce conflit qui dure depuis 13 ans nous montre que seule une approche réajustée et holistique, qui aborde les différentes dimensions de la crise syrienne de manière simultanée et interdépendante, peut avoir une chance de succès. La Turquie poursuivra ses efforts pour contribuer à la paix et à la stabilité en Syrie au moyen d'un engagement constructif avec toutes les parties.

*La séance est levée à 11 h 45.*